

Préparez votre mention dans une Classe Préparatoire aux Grandes Écoles

Cycle Terminale 2011-2012

L *La Terminale est une année chargée !*

Pour les élèves, les dix prochains mois marquent la fin de l'enseignement secondaire et amorcent l'entrée dans le cycle supérieur. Ce changement important se concrétise avec l'obtention du baccalauréat.

Face à ce double enjeu, l'ISTH ouvre un cycle de préparation intensive aux programmes de terminales ES, L et S.

La perspective est efficace : dès l'entrée en terminale, l'élève applique les méthodologies exigeantes des classes prépas et vise la mention. Le cycle garantit une performance « prépa » et ouvre la voie vers les grandes écoles.

Matières de référence et méthodologie

Terminale S - Maths (12h) + Anglais (12h) + Méthodologie (7h)

Terminale ES - Maths (12h) + Economie (12h) + Méthodologie (7h)

Terminale L - Philosophie (12h) + Anglais (12h) + Méthodologie (7h)

Mathématiques (S, ES) : reprise des programmes, logarithmes (ES), nombres complexes (S), approfondissement de sujets possibles, reprise des points bloquants du programme en cours.

→ Cours + batteries d'exercices tutorés + 1 Bac Blanc.

Economie (ES) : reprise des contenus du programme en cours, exercices ciblés sur mécanismes pertinents, sujets possibles, points forts, points faibles.

→ Cours + 1 Bac Blanc.

Philosophie (L) : reprise des points du programme en cours, le sujet, les sujets possibles.

→ Cours + 1 Bac Blanc.

Anglais (S, L) : maîtrise de la syntaxe et de la rédaction, construction et approfondissement des registres de vocabulaire.

→ Cours + 1 Bac Blanc.

Méthodologie (S, ES, L) : organisation et efficacité personnelle, entraînements à l'écrit et à la dissertation, coordination avec les matières de référence par filière.

→ Cours + bilan individuel de fin de stage.

Progression

Le cycle annuel constitue un apprentissage construit et solide des fondamentaux :

→ **Toussaint – Noël** : les critères de l'examen se matérialisent. Les fondamentaux sont repris un à un selon une approche « prépa ». L'organisation du travail personnel est priorisée.

→ **Février** : le programme est plus avancé. L'objectif est d'appliquer les connaissances et d'avancer sur la compréhension des problématiques posées.

→ **Pâques** : l'échéance approche. La finalité est clarifier les points faibles et les points forts, de CONSOLIDER les acquis et de progresser en méthodologie, à l'écrit comme à l'oral.

Votre inscription « Mention au Baccalauréat »

NOM	Prénom
Adresse	
Code postal et ville	
Téléphone Parent(s)	Téléphone Elève
Courriel Parent(s)	Courriel Elève
Etablissement fréquenté en 2011-2012	
<i>Comment nous connaissez-vous ?</i>	

Frais de préparation

Les dates :

- Toussaint (24-28 oct. 2011 – zones A, B, C)
- Noël (19-23 déc. 2011 - zones A, B, C)
- Hiver (27 fév.-2 mars. 2012 - zones B et C)
- Pâques (16-20 avril 2012 - zones A et C)

Les frais de préparation :

- 1 prépa 690 €
- 2 prépas 1350 € au lieu de 1380€
- 3 prépas 2020 € au lieu de 2070€
- Cycle 2690 € au lieu de 2760€

Information : www.isth.fr ou ☎ **01 42 24 10 72**

Conditions générales

❖ Conditions d'inscription

Pour s'inscrire, le candidat nous retourne le formulaire d'inscription daté, signé + ses trois derniers bulletins de notes + règlement complet (à l'ordre de l'ISTH.) Vos bulletins sont communiqués à nos enseignants dans le cadre de l'ébauche de leurs cours. Nous vous adressons une confirmation d'inscription.

Les inscriptions accompagnées d'un règlement financier partiel ou nul ne sont pas prises en compte.

Aucune inscription ne peut être enregistrée par téléphone.

Conditions d'annulation

1. Pour être prise en compte, toute annulation d'inscription doit nous être adressée par lettre recommandée avec AR **8 jours francs avant le début de la préparation.**

Pour tout autre motif, la somme versée reste acquise à l'ISTH.

2. Toute préparation commencée est due en totalité.

La non présentation le jour de la rentrée ou une absence, même prolongée, aux cours ne constituent pas une annulation réglementaire.

L'annulation ne donne pas droit au remboursement.

❖ Extrait du règlement intérieur

La présence aux cours, DST ou examens blancs est obligatoire.

En cas d'absence non justifiée ou de retard répété, la Direction peut prendre les mesures qui conviendront.

En cas d'exclusion, et quel qu'en soit le motif (discipline, absences non justifiées aux cours, aux DST...), la totalité des sommes encaissées au jour de l'exclusion restera acquise à l'ISTH, sans possibilité de remboursement même partiel.

Nous demandons à nos étudiants d'être respectueux des locaux, salles de classes, espaces collectifs de l'ISTH, et de ses abords.

Conformément au décret n°2006~1386 du 15 novembre 2006 et l'arrêté du 22 janvier 2007 interdisant de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, l'usage du tabac est strictement interdit devant l'entrée de l'établissement.

Je déclare avoir pris connaissance du présent règlement.

Fait à
Le
Signature Elève

Fait à
Le
Signature du (des) Parent(s)